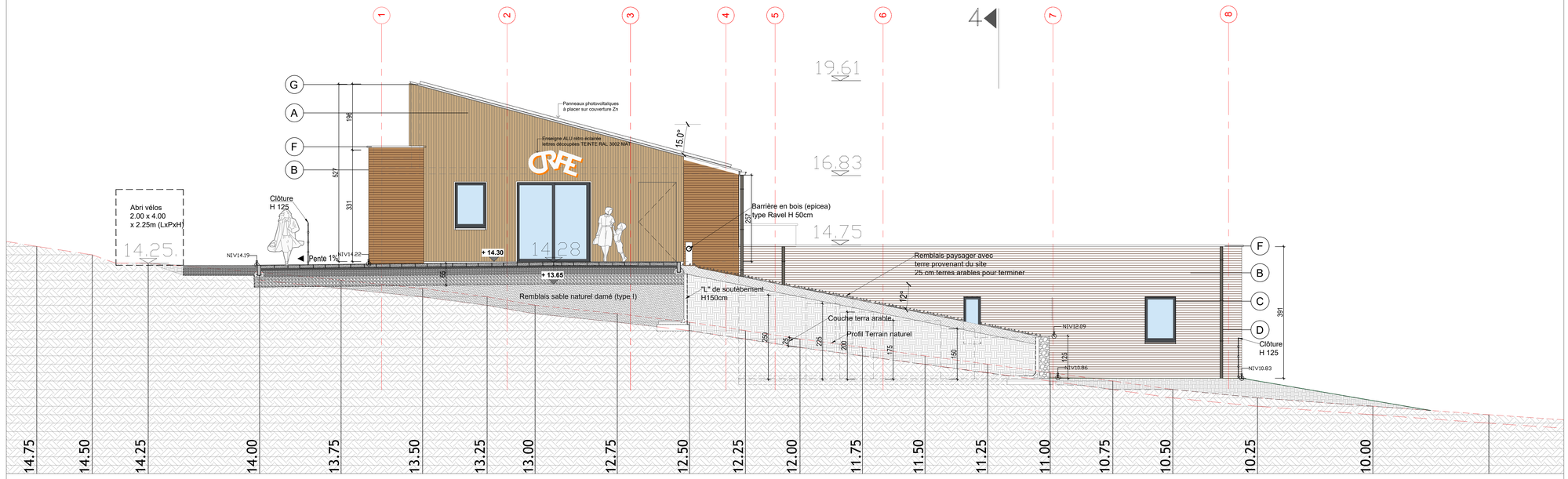
Elévation ouest-Coupe 3-3 1/50e



LEGENDE MATERIAUX

- A — PAREMENT FACADES
 Bardage fermé, thermowood épicéa ligné 130 x 18 mm teinte naturelle
 Traitement ignifuge par imprégnation
 Classement au feu C-s3,d0 (occupation type 1)
- B — PAREMENT FACADES
 Brique de parement TC, ton rouge-brun, joint ciment gris
- C — MENUISERIES EXTERIEURES :
 Profilés PVC triple vitrage avec seuil Alu ou PB, ton gris RAL 7015
- D — DEP :
 Descentes eau pluviale zinc aspect quartz
- E — GOUTTIÈRES
 Zinc aspect quartz
- F — PROFIL DE RIVES :
 Profil de rive en aluminium teinte gris RAL 7015
- G — COUVERTURE
 Zinc à joints debouts, aspect gris quartz
- H1 — GARDE-CORPS
 Bardeaux de bois idem bardage 25x50mm, pose 1 vide pour 1 plein

MURS ET TOITURE ZN

Isolation murale :
- panneaux PIR rainuré-langueté 4 côtés OU LM (Bardage bois)
- épaisseur : 160mm
- réaction au feu : E
- conductivité thermique : 0,022 W/mK
- densité : +/-30kg/m3

Isolation toiture en pente
- panneaux de PIR rainuré-langueté 4 côtés
- épaisseur : 160 mm
- réaction au feu : NPD
- conductivité thermique : 0,022 W/mK
- densité : +/-30kg/m3

TOITURE PLATE

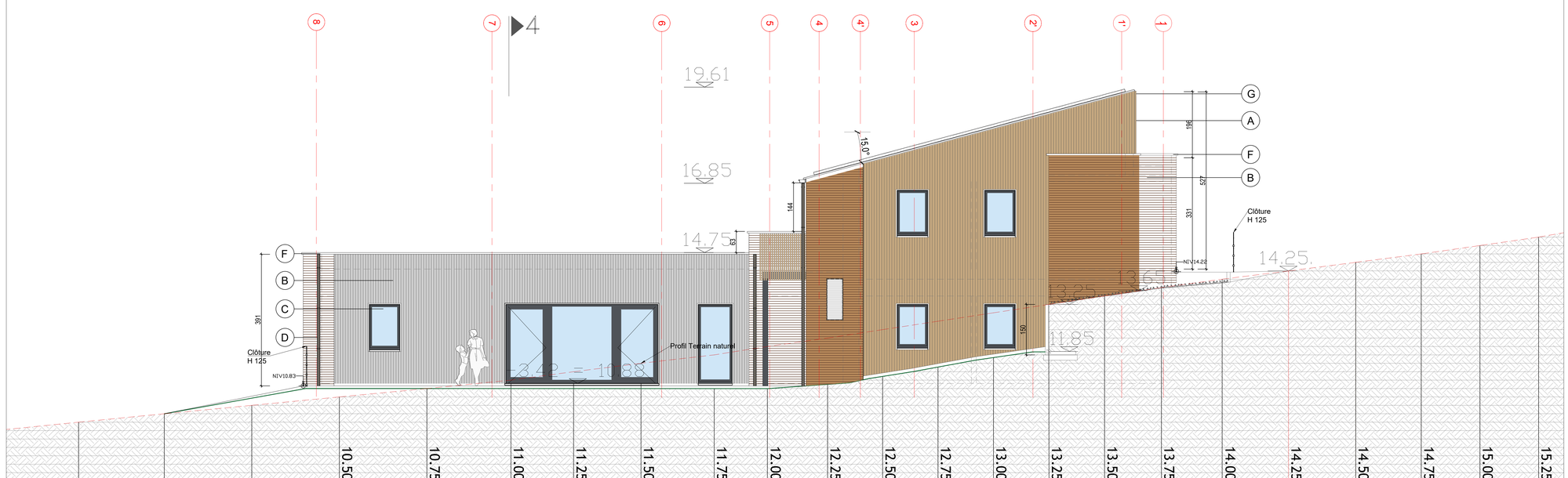
Panneau d'isolation en PIR
- bords battée sur 4 côtés
- épaisseur : 160mm
- réaction au feu : E
- conductivité thermique : 0,026 W/mK
- densité : +/-30kg/m3

SOL

Mousse de PIR projetée sur dalle béton
- épaisseur 100mm
- conductivité thermique : 0,026W/mK

- Détection incendie généralisée conformément à la norme NBN S21-100-1 et 2 (voir plans)
- Eclairage de secours et moyen d'alerte conformément aux plans
- Placement d'un extincteur 150M2 de surface plancher
- Compartimentage par porte E.I.30', sollicitée à la fermeture, conformément aux plans.
- Protection de la structure métallique :
 Colonnes HEA / HEB - Poutrelles HEA dans hourdis béton - Poutrelles HEA de toiture : : Revêtement d'une peinture intumescente Rf'60' avec attestation de mise en oeuvre.

Elévation est 1/50e



IND.	OBJET DE LA MODIFICATION	DATE
A01	PRESENTATION AP CRFE 35 PLACES	25/05/2023
B01	MODIFICATIONS AP CRFE 35 PLACES	26/05/2023
C01	PRESENTATION COLLEGE GREZ-DOICEAU 35 PLACES	08/06/2023
D01	PRESENTATION REUNION PLENIERE AVANT-PROJET 35 PLACES	19/06/2023
E01	DÉPÔT DEMANDE PERMIS URBANISME PROJET 35 PLACES	15/09/2023
E02	DÉLIVRANCE PERMIS URBANISME PROJET 35 PLACES	14/02/2024
F01	DEPÔT DEMANDE PERMIS URBANISME PROJET 42 PLACES	17/06/2024
G01	DOSSIER DMA POUR SPW PROJET 42 PLACES	15/08/2024
G02	DOSSIER DMA bis PROJET 42 PLACES	29/08/2025
H01	DEMANDE PERMIS URBANISME TER	10/08/2026

DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME

Construction d'une crèche de 42 places (Réf. unique BRNI000424)

Aménagement de la voirie existante

étape : Esquisse | Avant-Projet | 04 | A réunion plénière | Permis d'Urbanisme | Adjudication | Chantier | As-Built

Maître d'Ouvrage :

Situation du bien :

Cadastre : 2ème DIV Sec B n°230N

Le(s) Maître(s) d'Ouvrage — Pour Accord.

Le SPW-IAS — Pour Accord.

Le SPW direction de Wavre — Pour Accord.

PLANS AR

Élévations :
EST - OUEST (Coupe 3)

ARCHITECTE - DS-ARCHITECTURE

Yves DEHASPE

Rue de la Station 5
1390 GREZ-DOICEAU

T. : 010/88.03.30
ds-architecture@skynet.be

Echelles des plans : 1/50

Date d'émission du plan : 10/08/2026

Nombre de plans : 8

PU 06

DOSSIER Réf SPW : BRNI000424

DS/1-5-15ter
CRFE ARCHENNES42

INDICE DE MODIFICATION

A01 B01 C01 D01 E01 E02 F01 G01 G02 H01

Les plans restent la propriété de l'Architecte et toute reproduction est interdite